

Strasbourg.eu

Commission Consultative de Suivi de la Charte relative aux antennes relais de téléphonie mobile

Commission consultative de suivi de la charte



Sommaire

- Bilan des CTO et DIM présentés en 2019
- 2. Chemin parcouru depuis 2012 et bilans d'étapes
- 3. Résultats disponibles (déc. 2019)
 - 31. La cartographie intégrale des valeurs de champ sur le territoire de la ville
 - 32. Le repérage systématique des valeurs atypiques suspectées
 - 33. Etudes ponctuelles pour le compte de communes de l'Eurométropole
- 4. Orientations pour la période 2020-2021
 - 41. Reconduction de la charte pour la ville
 - 42. Extension du périmètre de la charte à l'Eurométropole
 - 43. Eléments pratiques et calendrier de mise en oeuvre



1. Bilan des CTO et DIM présentés en 2019



		2013	-	2014	-	2015		2016 -	:	2017 -	:	2018		2019	
Opérateurs	Nb DIM	Observations	Nb DIM	Observations	Nb DIM	Observations	Nb DIM	Observations	Nb DIM	Observations	Nb DIM	Observations	Nb DIM	Observations	Total DIM
Bouygues	45	44 avis favorables dont 2 avec observations 1 DIM à représenter	22	22 avis favorables dont 2 avec observations	25	25 avis favorables dont 4 avec observations	16	16 avis favorables dont 1 avec observations	11	11 avis favorables	22	22 avis favorables dont 2 avec observations	20	20 avis favorables	161
Free	31	31 avis favorables dont 5 avec observations	8	8 avis favorables dont 4 avec observations	35	35 avis favorables dont 3 avec observations	7	7 avis favorables dont 1 avec observations	4	4 avis favorables dont 1 avec observations	43	43 avis favorables	1	1 avis favorable	129
Orange	57	57 avis favorables dont 2 avec observations	11	11 avis favorables dont 3 avec observations	18	18 avis favorables dont 4 avec observations	46	45 avis favorables dont 1 avec observations et 1 dossier à représenter	29	29 avis favorables	33	33 avis favorables	30	30 avis favorables	224
SFR	61	61 avis favorables dont 1 avec observations	0	/	14	14 avis favorables dont 4 avec observations	3	3 avis favorables dont 1 avec observations	49	49 avis favorables	1	1 avis favorable	0	1	128
Nb CTO	6		4		4		3		4		4		4		29
Total DIM	19 4		41		92		72		93		99		51		642

Commission consultative de suivi de la charte



2. Chemin parcouru depuis 2012 et bilans d'étapes



	2012	2013	- 2014	- 2015	2016	- 2017	- 2018	2019
Dates clés	Signature de la charte 20/12/2012	CCSC le 30/01/2013 & 25/06/2013 Visite IBGE 10/07/2013		Loi "Abeille" 29/01/2015 Conf. presse 12/06/2015 Délib. CM du 22/06/2015 CCSC le 16/12/2015	CCSC le 08/12/2016	CCSC le 13/12/2017	CCSC le 25/01/2019	CCSC le 15/01/2020
Faits marquants	Signature de la charte 20/12/2012 (=> 12/2015)	création de la base 04/2013 => 03/2014	création des cartes d'exposition de 06/2014 => 09/2014	public via portail Internet de la ville ⇒ Reconduction de la charte pour 3 ans (=>		antennes Microcell du centre ville (Orange & Bouygues) ⇒ Création des modèles de données pour les 33	⇒ Arbitrage en faveur d'une proposition d'extension de la charte aux 33 communes de l'Eurométropole ⇒ Présentation en COPIL DIGITAL (29/05/2018) ⇒ Présentation en réunion des DGS (19/09/2018) ⇒ Présentation en Conférence des Maires (09/11/2018) ⇒ Reconduction de la charte ville pour 3 ans (=>12/2021)	⇒ Présentation en CHSCT (04/04/2019) ⇒ 4 communes ont délibéré en faveur de l'adhésion à la démarche sur les ondes ⇒ Actualisation du texte de la charte ⇒ Prémices de la 5G
Durée traitement DIM	Sans objet	Sans objet	48 jours	28 jours	16 jours	16 jours	12 jours	6 jours
Nb cartes mises à jour	Sans objet	Sans objet	144	289	196	246	255	135
Nb demandes d'info	Sans objet	Sans objet	Sans objet	12	9	14	17	13
Nb mesures effectuées			2 (100 % respect des seuils réglementaires)	5 (100 % respect des seuils réglementaires)	6 (100 % respect des seuils réglementaires)	6 (100 % respect des seuils réglementaires)	8 (100 % respect des seuils réglementaires)	5 (100% respect des seuils réglementaires)



- 3. Résultats disponibles (déc. 2019)
- 31. La cartographie intégrale des valeurs de champ sur le territoire de la ville

- en domaine horizontal à hauteur d'homme (1,50m): carte couleur format A0, échelle 1/1 000 à 1/2 000
- en façade de bâtiment (extérieur et/ou intérieur): visualisation 3D
- 70 secteurs géographiques => 70 cartes standardisées, mises à jour en temps réel
- pour chaque carte, mise en évidence des valeurs de champ > 6 V/m



3. Résultats disponibles (déc. 2019)

32. Le repérage systématique des valeurs atypiques suspectées (valeurs > 6 V/m)

- ⇒ Rappel des seuils réglementaires à ne pas dépasser en France
- ⇒ Application systématique du principe de précaution par la prise en compte de:
 - toutes les antennes tous les opérateurs à puissance maximale en même temps
 - ciblage des valeurs > 6 V/m
- ⇒ Traitement des valeurs atypiques simulées (suspectées)
 - prise en compte de leur localisation (sol à hauteur d'homme, façades extérieures/intérieures, toitures):
 - accessibilité au public (présence de balcons, terrasses, etc...)
 - négociation technique avec les opérateurs (à privilégier au stade « projet »)
 - contrôles par mesures in-situ (état des lieux avant/après mise en service)
 - 1 valeur atypique réelle trouvée, résorbée dans le délai réglementaire de 6 mois
 - mesures effectuées à la demande des habitants (100% respect de la réglementation en vigueur)
- ⇒ Nb de valeurs atypiques simulées sur Strasbourg: 1474 points détectés
 - 4% situés en domaine horizontal, (6 V/m< valeurs < 11 V/m)
 - 96% situés en façades extérieures au niveau des toitures (6 V/m < valeurs < 23 V/m)
 - points fictifs produits par le modèle 3D du bâti (non prise en compte de la forme réelle des toitures en pentes)
- Remarque: la résolution des points calculés est de 2 m (1474 points détectés sur environ 15 millions de points modélisés, (0,01%), soit 1 valeurs détectées sur 10 000 points calculés !)



3. Résultats disponibles (déc. 2019)

33. Etudes ponctuelles pour le compte de communes de l'Eurométropole

Les prestations d'études sont similaires à celles réalisées pour la ville de Strasbourg:

- documentation objective du projet (prise en compte de toutes les antennes présentes sur site)
- simulation des valeurs maximales de champ
- repérage des valeurs atypiques suspectées
- négociation, mise au point du projet avec les opérateurs
- mesures in-situ
- participation à des réunions d'information
- simulation globale sur l'ensemble du ban communal



2016	2017	2018	2019
2	5	4	5
Eckbolsheim, Lampertheim	Oberhausbergen, Schiltigheim (x2), Souffelweyersheim (x2)	Entzheim, La Wantzenau, Oberhausbergen, Plobsheim	Plobsheim (x2), Oberhausbergen, Lampertheim, Schiltigheim

Il faut saluer la travail collaboratif d'anticipation réalisé par les opérateurs (8 DIM transmis en 2019, pour mise à jour des dernières évolutions 4G)



4. Orientations pour la période 2020-2021

41. Reconduction de la charte pour la ville de Strasbourg

Démarche et mode de fonctionnement identique

- mise à jour de la base antennaire en temps réel
- cartographie des niveaux d'exposition du public sur l'intégralité du territoire de la ville
- repérage et traitement des valeurs potentiellement atypiques
- transparence de la procédure, information du public, neutralité et protection des données
- pilotage de la démarche par des CTO trimestriels et une CCSC annuelle



4. Orientations pour la période 2020-2021

42. Extension du périmètre de la charte à l'Eurométropole

Le principe de l'extension a été acté en CCSC de 2018.

La proposition d'extension est basée sur la volonté des communes à mettre en place une charte sur les ondes

- origine de la démarche: études ponctuelles réalisées sur demande de certaines communes
- toutes les communes sont potentiellement concernées (sensibilité exacerbée sur la question des ondes en milieu rural)
- sollicitations continuelles des maires par les opérateurs (recherche de sites neufs, évolutions technologiques sur sites existants)

Elle consiste à mutualiser les moyens d'expertise de la ville et de l'Eurométropole

- examen des DIM au cas par cas sur demande des communes
- cartographie des valeurs de champ sur tout ou partie du ban communal
- négociations techniques avec les opérateurs en cas de points atypiques suspectés

Elle préserve les prérogatives décisionnelles et de communication des maires sur la question des ondes

- il n'y a pas de transfert de compétence des communes vers l'Eurométropole sur la question des ondes
- les communes signataires participent aux Comités Techniques Opérationnels (pour les dossiers qui les concernent)
- les communes signataires participent au pilotage de la démarche (CCSC annuelle)
- les communes signataires peuvent solliciter l'assistance de l'Eurométropole pour participer à des réunions d'information à leur initiative



4. Orientations pour la période 2020-2021

43. Eléments pratiques et calendrier de mise en œuvre

Une charte unique pour toutes les communes candidates

- soucis d'équité de traitement des communes signataires
- la proposition est basée sur le maintien des ressources existantes (matérielles et humaines)
- une nouvelle version de la charte est en cours de rédaction (aide du service juridique), finalisation pour mars 2020.

Mise en œuvre selon un calendrier souple (post élections municipales de mars 2020)

- adoption par la ville de Strasbourg (délibération après mise en place du nouvel exécutif municipal, avril-mai 2020)
- montée en charge selon les déclarations de candidatures des communes sur la période 2020-2021
- en gardant à l'esprit l'arrivée de la 5G à l'horizon 2021-2025.

Photographie de départ

- 11 communes sont intéressées à ce jour (études ponctuelles pour appréhender l'intérêt de la démarche)
- 4 communes sont d'ores et déjà candidates (vote d'une délibération dès 2019)
- nombreux contacts avec les mairies en réflexion sur le sujet



Strasbourg.eu eurométropole

Je vous remercie pour votre attention

Materne WOLFF

Direction de l'Environnement et des Services Publics Urbains Service Gestion Prévention des Risques Environnementaux